DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Boulay

MAIRIE

3, Rue Principale

57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

2026/348

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N° 07/2026
Jeudi 24 Septembre 2026 – 18 heures 15

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal ; Monsieur Roland KEDINGER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. En outre, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le compte rendu de sa dernière Assemblée délibérante, en date du 29 Juin 2026. Enfin, Monsieur le Maire souhaite ajouter à l'ordre du jour la démission de Madame Tessa BAUER et de ce fait l'installation de Madame Marie-France MELONI, en qualité de Conseillère Municipale. Cette modification de l'ordre du jour est validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibération N° 001/07/2026

DEMISSION DE MADAME TESSA BAUER ET INSTALLATION DE MADAME MARIE-FRANCE MELONI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Tessa BAUER, en date du 13 Juillet 2026. Par conséquent Madame Marie-France MELONI suivante sur la liste est installée en qualité de Conseillère Municipale. Le Conseil Municipal en prend acte et félicite Madame Marie-France MELONI.

Délibération N° 002/07/2026

APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la précédente mandature avait émis le souhait qu'il soit inséré à la convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RIP), un paragraphe spécifique stipulant qu'un bilan complet de la ventilation des coûts inhérents au RPI devra désormais être transmis aux communes de HEINING-LES-BOUZONVILLE et GUERSTLING, avant chaque facturation annuelle. La présente demande a été validée par le Conseil Municipal de BOUZONVILLE, en date 23 Juin 2026, suite aux réunions des Commissions compétentes en date du 19 Mai et 17 Juin derniers. Aussi il convient à présent, que le Conseil Municipal de HEINING-LES-BOUZONVILLE approuve l'avenant à la Convention du Regroupent Pédagogique Intercommunal (RPI).
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :
APPROUVE l'avenant à la convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)
DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer l'ensemble des documents inhérents à ce dossier
CHARGE Monsieur le Maire de veiller au droits et obligations de chacune des parties

Délibération N° 003/07/2026

SUBVENTION APEI MOSELLE – BRIOCHE DE L'AMITIE

Monsieur le Maire expose que l'Association APEI MOSELLE, qui vient en aide aux personnes présentant un handicap a sollicité la commune de HEINING-LES-BOUZONVILLE, dans le cadre de sa traditionnelle opération « Brioche de l'Amitié ». A ce titre Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer une subvention de 150 € à ladite association.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 150 € à l'A.F.E.I MOSELLE.

Délibération N° 004/07/2026

BOIS D'AFFOUAGE EXERCICE 2027

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les coupes de bois à destination des particuliers affouagistes seront réalisées dans les Parcelles 6 et 7a. Monsieur le Maire complète son propos en disant que le recensement et les inscriptions à cet effet ont déjà débuté et peuvent être faites jusqu'au 31 Octobre 2026. Enfin, Monsieur le Maire propose le tarif de 18 € le stère de bois.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :
VALIDE la coupe de bois à destination des particuliers affouagistes en Parcelles 6 et 7 a
VALIDE le tarif de 18 € le stère de bois
DONNE POUVOIR au Maire de signer l'ensemble des documents inhérents à ce dossier
CHARGE Monsieur le Maire de veiller au droits et obligations de chacune des parties

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Boulay

MAIRIE
3, Rue Principale
57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

2026/349

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N° 07/2026
Jeudi 24 Septembre 2026 – 18 heures 15

Délibération N° 005/07/2026
CORRESPONDANCE AVEC LE DIOCESE DE METZ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été destinataire d'un courrier émanant du diocèse de METZ et plus particulièrement de son vicaire général l'Abbé Olivier RIBOULOT, en date du 30 Juin 2026.
Cette lettre entérine l'emménagement au presbytère de LEIDING de l'abbé Sébastien ROCH, Archiprêtre de BOUZONVILLE, effectif depuis le 15 Septembre dernier.
Le vicaire général insiste dans son écrit sur le caractère singulier de l'édifice. En effet, il a été habité par un prêtre jusqu'en 1998. Il a été ensuite loué par la commune avec une convention dans laquelle l'évêque de METZ s'engageait à ne pas loger de prêtre dans ce presbytère pendant 12 ans. Toutefois, le presbytère a été aménagé en gite, en 2011 sans une désaffection préalable et effective.
Cependant, Monseigneur Philippe BALLOT, archevêque-évêque de METZ, est bien conscient du caractère brusque de la demande à laquelle la Municipalité a dû faire face et qu'elle a perturbé l'organisation communale. Aussi Monseigneur Philippe BALLOT s'engage dans les meilleurs délais à inviter les Conseils de de Fabrique des deux communautés de paroisses desservies par l'Abbé Sébastien ROCH, afin de favoriser la mise en place d'une participation collective.
Monsieur le Maire conclu son propos en regrettant le manque de communication préalable de l'Evêché, dans le cadre de ce dossier. Cela aura mis la Municipalité, dans une fâcheuse position et occasionné des dommages collatéraux.
Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

Délibération N° 006/07/2026
TARIFS SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, la tarification suivante à la salle des fêtes en ce qui concerne les réservations à compter du 1er Janvier 2027.

	Petite salle et cuisine		**Grande Salle et cuisine**	
Habitants de la commune :	90 € + 70 € =	**160 €**	200 € + 80 € =	**280 €**
Particuliers extérieurs :	120 € + 80 € =	**200 €**	300 € + 90 € =	**390 €**
Associations extérieures :	120 € + 80 € =	**200 €**	400 € + 100 € =	**500 €**
Associations locales :	90 € + 70 € **=**	**160 €**	200 € + 80 € **=**	**280 €**
Enterrement :	Gratuit		Gratuit	

La gratuité de la salle des fêtes sera effective uniquement dans le cas du décès d'un administré

La salle sera louée gratuitement mais sera rendue balayée ; le nettoyage sera assuré par la commune.

Nettoyage : Grande salle 60 € Petite salle 60 € Cuisine 60 €

Si le particulier ou l'association veut effectuer le nettoyage lui-même, il sera gratuit à condition d'être fait correctement et sera contrôlé par un représentant de la commune.

Tireuse de bière : 15 €

Enfin, les cautions ont été réévaluées est passe à 350 € et 180 €.

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Boulay

MAIRIE

3, Rue Principale

57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

2026/350

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N° 07/2026
Jeudi 24 Septembre 2026 – 18 heures 15

DIVERS

Délibération N°007/07/2026

VENTE DES PARCELLES 54, 57 ET 58 EN SECTION 6

Monsieur le Maire informe que Monsieur Christian SCHUTZ souhaite faire l'acquisition des parcelles communales suivantes :

SECTIONS	PARCELLES	LIEUX-DITS	CONTENANCES
6	54	BREM	8 ares 40 ca
6	57	BREM	46 ares 09 ca
6	58	BREM	25 ares 33 ca

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord de principe à la vente des Parcelles 54, 57 et 58, en Section 6 au lieu-dit « BREM ».

Fin de séance 19 heures 25 minutes

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Boulay

MAIRIE

3, Rue Principale

57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N° 07/2026
Jeudi 24 Septembre 2026 – 18 heures 15

RECAPITULATIF DE LA SEANCE

N° Délibération	Objet Délibération	N° Page
001/07/2026	DEMISSION DE TESSA BAUER ET INSTALLATION DE MARIE-FRANCE MELONI	2026/348
002/07/2026	APPROBATION AVENANT A LA CONVENTION DU RPI	2026/348
003/07/2026	SUBVENTION APEI MOSELLE BRIOCHE DE L'AMITIE	2026/348
004/07/2026	BOIS D'AFFOUAGE EXERCICE 2027	2026/348
005/07/2026	CORRESPONDANCE AVEC LE DIOCESE DE METZ	2026/349
006/07/2026	TARIFS SALLE DES FETES	2026/349
007/07/2026	VENTE DES PARCELLES 54, 57 ET 58 EN SECTION 6	2026/350

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Boulay

MAIRIE
3, Rue Principale
57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

2026/352

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N° 07/2026
Jeudi 24 Septembre 2026 – 18 heures 15

EMARGEMENTS

NOM & Prénom	Présent (e)	Absent(e)	Procuration à :	Signature
COSTANZA Anja	X		/	
COUTEAU Jean Luc	X		/	
HAFERBURG Robert		X	/	Non Excusé
KEDINGER Roland	X		/	
LEMARCHAND Astrid	X		/	
MELONI Marie-France	X			
OMETTO Véronique	X		**/**	
PONCELET Michaël	X		/	
SCHELLENBACH Michel	X		/	
STEUER Frédéric	X		/	
VERIOT SCHNEIDER Nicole	X		/	